

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE** du conseil municipal tenue le **lundi 6 juillet à 17 h**, par visioconférence, en vertu des dispositions de à l'arrêté numéro 2020-028 du 25 avril 2020 pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux, et à laquelle sont présents **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne**, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence de la mairesse selon les dispositions du *Code municipal*.

La directrice générale et secrétaire-trésorière Manon Fortin est présente.

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Adoption de l'ordre du jour**
- 2 Adoption et dispense de lecture**
  - .1 du procès-verbal du 1<sup>er</sup> juin 2020;
- 3 Affaires découlant du procès-verbal**
- 4 Période de questions**
- 5 Administration générale**
  - 5.1 Renouvellement du contrat de service annuel d'Infotech;
  - 5.2 Achat d'un serveur, de trois postes de travail et d'une banque d'heures pour l'installation et le service après-vente;
  - 5.3 Achat de mobilier de bureau;
- 6 Administration financière**
  - 6.1 Approbation des comptes payés et à payer et autorisation de paiement;
- 7 Sécurité publique**
  - 7.1 Rapport du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention;
  - 7.2 Embauche d'un pompier à temps partiel;
- 8 Transport, voirie**
  - 8.1 Offre de services professionnels pour la réalisation d'une étude préliminaire du chemin Hopps;
  - 8.2 Offre de services professionnels pour la réalisation d'un relevé topographique du chemin Hopps;
  - 8.3 Offre de services pour la réalisation de forages sur le chemin Hopps;
  - 8.4 Offre de service pour une étude d'avant-projet en lien avec des travaux de réhabilitation du quai Bryant;
  - 8.5 Adjudication du contrat pour les travaux de pavage (couches de correction) – été 2020;
  - 8.6 Adjudication du contrat pour le remplacement d'un ponceau sur la rue du Lac-des-Sittelles;
  - 8.7 Appel d'offres pour des travaux de voirie sur le chemin Clark;
  - 8.8 Recommandation de paiement du décompte n° 1 pour les travaux de réfection du chemin North (tronçon Hopps-Route 112);
- 9 Urbanisme, zonage et environnement**
  - 9.1 Demande de permis de construction PIIA 2020-05-0022 – 7, rue des Amarantes;
  - 9.2 Demande de permis de construction PIIA 2020-06-0017 – 18, chemin Pat;
  - 9.3 Demande d'attribution d'odonymes dans le secteur du Développement Quatre-saisons;
  - 9.4 Demande de la municipalité d'Eastman en lien avec la réalisation d'une étude de vulnérabilité de l'eau potable provenant du lac Orford;
  - 9.5 Nomination de deux membres du comité consultatif de développement d'Austin (CCDA);
- 10 Loisirs et culture**
  - 10.1 Embauche du personnel du camp de jour;
- 11 Hygiène du milieu**
  - 11.1 Adjudication du contrat pour la collecte mécanisée des matières résiduelles, année 2021 et suivantes;
- 12 Santé et bien-être**
- 13 Rapport des comités municipaux**
- 14 Rapport des comités communautaires**
- 15 Période de questions**
- 16 Affaires nouvelles**
- 17 Levée de l'assemblée**

**1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2020-07-155)**

**Il est proposé par la conseillère I. Couture  
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

**ET RÉSOLU** d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**2. ADOPTION ET DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>er</sup> JUIN 2020 (156)**

2020-07-156

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020, au moins 72 heures avant la tenue des présentes;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller B. Jeansonne  
appuyé par le conseiller P.E. Guilbault**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2020 soit approuvé et adopté, avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

**5.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICE ANNUEL D'INFOTECH (157)**

2020-07-157

**ATTENDU QUE** la municipalité a accepté en 2016 une proposition d'Infotech visant le renouvellement du contrat de service annuel du logiciel Sygem, sans aucune augmentation, sur les quatre prochaines années;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par le conseiller V. Dingman**

**ET RÉSOLU QUE :**

le conseil confirme le renouvellement du contrat de service du logiciel Sygem pour la quatrième et ultime année couverte par la proposition, selon les coûts, termes et conditions établis dans la convention intervenue le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

**ADOPTÉE**

**5.2 ACHAT D'UN SERVEUR, DE TROIS POSTES DE TRAVAIL ET D'UNE BANQUE D'HEURES POUR L'INSTALLATION ET LE SERVICE APRÈS-VENTE (158)**

2020-07-158

**ATTENDU QUE** les besoins en informatique de la municipalité ont évolué de telle sorte que celle-ci doit se doter d'un serveur plus performant;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de remplacer trois postes de travail afin de maintenir un parc informatique efficient;

**ATTENDU** la proposition de la firme Kezber pour le matériel serveur, les logiciels, le matériel NAS (sauvegarde), le matériel ordinateur (postes de travail) et une banque de 60 heures pour l'installation et le service après-vente;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.P. Naud  
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le conseil accepte l'offre de services de Kezber pour l'achat d'un serveur, de trois postes de travail, du matériel de sauvegarde, de logiciels et d'une banque d'heures au coût total de 18 294,91 \$, taxes en sus.
2. les coûts relatifs à l'achat du serveur, du matériel de sauvegarde, des logiciels et de la banque d'heures, totalisant 15 464,06 \$ (taxes nettes), soient affectés au poste du surplus accumulé non affecté.

**ADOPTÉE**

**5.3 ACHAT DE MOBILIER DE BUREAU (159)**

2020-07-159

**ATTENDU QUE** la municipalité doit aménager un local au sous-sol pour y loger son agent de développement – vie communautaire et ses employés temporaires ainsi que pour créer un espace de rencontre supplémentaire, de façon à libérer la salle du conseil et la salle communautaire;

**ATTENDU** la proposition de Pouliot Équipement de Bureau pour l'ameublement de cinq postes de travail, incluant un classeur et des cloisons, et de l'espace de rencontre;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère I. Couture  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le conseil accepte la proposition déposée par Pouliot Équipement de Bureau au montant de 9 826,91 \$, taxes comprises.
2. la dépense soit affectée au surplus accumulé non affecté.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

**6.1 APPROBATION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER ET AUTORISATION DE PAIEMENT (160)**

2020-07-160

<b><u>Comptes payés entre le 1 juin et le 6 juillet</u></b>	
<b>Salaires au net du 2020-06-03</b> (pompiers mai compris)	<b>12 268,45</b>
<b>Salaires au net du 2020-06-10</b> (conseil 2 <sup>e</sup> trimestre compris)	<b>40 327,89</b>
<b>Salaires au net du 2020-06-17</b>	<b>10 035,50</b>
<b>Salaires au net du 2020-06-24</b>	<b>8 430,67</b>
<b>Salaires au net du 2020-06-30</b>	<b>10 201,62</b>
<b>Ministre du Revenu</b> (juin)	<b>30 451,29</b>
<b>Receveur général</b> (juin)	<b>13 774,38</b>
<b>Bell Canada</b> (hôtel de ville, ligne d'urgence, caserne, programmation)	<b>1 007,96</b>
<b>Bell Mobilité</b>	<b>368,03</b>
<b>Hydro-Québec</b> (hôtel de ville, casernes, éclairage public)	<b>2 576,00</b>
<b>Fonds d'information</b> (avis de mutations)	<b>70,00</b>
<b>Xerox</b> (copies - mai)	<b>319,85</b>
<b>Pitney Bowes</b> (contrat de location)	<b>771,29</b>
<b>PitneyWorks</b> (rechargement timbreuse)	<b>2 299,50</b>
<b>La Capitale</b> (assurance collective)	<b>3 024,60</b>

<b>CIBC Visa</b> (nettoyants et fournitures COVID, médiaposte, fournitures bâtiments, voirie, environnement, réunions Zoom et formation)	<b>1 842,83</b>
<b>Petite Caisse</b> (écocentre, épiceries, divers)	<b>87,80</b>
<b>Mathieu Loiselle</b> (dépôt - parcours des droits de l'enfant)	<b>1 500,00</b>
<b>Chantal Cyr</b> (masques de protection en tissu)	<b>70,00</b>
<b>Guylaine Fournier</b> (paniers de fleurs extérieurs)	<b>62,06</b>
<b>Fondation CHUS</b> (don)	<b>1 000,00</b>
<b>Cain Lamarre</b> (frais juridiques)	<b>603,62</b>
<b>Sans Cravate</b> (parcours des droits de l'enfant)	<b>567,98</b>
<b>Comité de sélection</b> (services professionnels chemin North)	<b>180,00</b>
<b>Remboursement de taxes</b>	<b>88,78</b>
<b>Remboursements bibliothèque et sports</b>	<b>105,00</b>
<b>Personnel</b> (déboursés divers)	<b>1 481,72</b>
<b>Personnel</b> (indemnités de déplacement)	<b>4 315,92</b>

**Total payé au 6 juillet 2020** **147 832,74 \$**

#### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

<b>Câble-Axion Digital inc</b> (internet hôtel de ville)	<b>68,93</b>
<b>Dicom</b> (livraison)	<b>36,62</b>
<b>Purolator</b> (livraison)	<b>5,18</b>
<b>Mégaburo</b> (équipement, cartouches, papier)	<b>477,38</b>
<b>MRC Memphrémagog</b> (maintien d'inventaire)	<b>2 230,00</b>
<b>GDE Xerox</b> (copies)	<b>14,02</b>
<b>FarWeb IT</b> (frais mensuels récurrents et assistance technique)	<b>726,71</b>
<b>Infotech</b> (atelier de formation)	<b>563,38</b>
<b>Extincteurs Pierrafeux inc</b> (inspection annuelle)	<b>717,73</b>
<b>Couture Notaire inc</b> (frais juridiques)	<b>1 424,76</b>
<b>Produits Sany</b> (sacs à déchets et papier hygiénique)	<b>391,23</b>
<b>InterSécurité DL inc</b> (inspection annuelle et ajout équipements)	<b>1 390,44</b>
<b>Medial</b> (inspection des installations municipales COVID-19)	<b>1 144,00</b>
<b>Reflét du Lac</b> (avis public)	<b>231,79</b>
<b>SEAO</b> (addendas – appels d'offres)	<b>56,10</b>

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

<b>Régie de Police de Memphrémagog</b> (entente 2020)	<b>55 340,16</b>
<b>Communication Plus</b> (piles, réparation)	<b>431,14</b>
<b>Aréo-Feu</b> (ensemble désinfecteur, inspection annuelle d'équipement)	<b>4 731,08</b>
<b>Conrad Marcotte inc</b> (tuyaux de protection - bornes sèches)	<b>80,48</b>
<b>EMRN</b> (masques de protection)	<b>298,94</b>
<b>Pro Shop Audio inc</b> (réinstallation des équipements)	<b>747,34</b>
<b>Napa Magog</b> (ruban de barricade)	<b>78,07</b>
<b>Zoll Medical</b> (étui de protection - défibrillateur)	<b>542,84</b>
<b>Centre d'extincteur S.L.</b> (détecteurs et extincteurs)	<b>2 164,34</b>
<b>Pierre Chouinard et Fils</b> (diesel et essence)	<b>677,39</b>
<b>Plomberie Gilbert</b> (réparation - caserne nord)	<b>339,80</b>
<b>Ville de Waterville</b> (visières COVID-19)	<b>36,75</b>

#### **TRANSPORT**

<b>Pavage Orford</b> (chemin Hopps)	<b>4 235,68</b>
<b>Perma Route</b> (réparations chemin North)	<b>1 480,31</b>
<b>Exc. Stanley Mierzwinski</b> (nivelage)	<b>2 875,27</b>
<b>Centre de services partagés QC</b> (normes routières)	<b>101,35</b>
<b>Service d'Entretien de Lumières de Rues CR</b> (entretien - juin)	<b>974,07</b>
<b>Rona Anctil</b> (ponceaux)	<b>986,48</b>
<b>Somavrac CC</b> (abat-poussière)	<b>30 745,16</b>
<b>SOS Castors</b> (service chemin North)	<b>152,80</b>
<b>Location Langlois</b> (réparation d'équipement voirie)	<b>105,73</b>
<b>Les Entreprises Breton</b> (balayage de rues)	<b>494,39</b>

#### **HYGIÈNE DU MILIEU et PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

<b>Eurofins Environex</b> (analyses d'eau)	<b>236,84</b>
<b>Distributions Solida</b> (pièges prisme agrile du frêne)	<b>572,08</b>
<b>Rappel</b> (suivi de la qualité de l'eau des 8 lacs)	<b>2 730,66</b>
<b>Ressourcerie des Frontières</b> (service 3 <sup>e</sup> trimestre)	<b>5 998,53</b>

### **LOISIRS ET CULTURE**

<b>Comma</b> (infographie - publications)	<b>932,93</b>
<b>Copiebec</b> (illustrations - parcours des droits de l'enfant)	<b>1 000,00</b>
<b>Robert St-Pierre</b> (coupe - parcours des droits de l'enfant)	<b>563,38</b>

### **FINANCEMENT**

<b>Banque Nationale</b> (capital et intérêts emprunts 17-446)	<b>102 509,60</b>
---	-------------------

### **CONTRATS**

<b>Enviro5 inc</b> (contrat - vidange des fosses septiques)	<b>18 854,22</b>
<b>Normand Jeanson Excavation</b> (contrat - voirie d'été)	<b>74 711,79</b>
<b>Exc. Stanley Mierzwinski</b> (travaux - période de dégel)	<b>7 340,47</b>
<b>Sani-Estrie inc</b> (collectes matières résiduelles, corvée de nettoyage)	<b>21 142,48</b>
<b>R.I.G.M.R.B.S.</b> (enfouissement)	<b>3 657,72</b>
<b>Guy Martineau</b> (contrat pelouses + achat de matériaux-travaux d'été)	<b>1 558,10</b>
<b>Blanche Paquette</b> (mandat - parcours des droits de l'enfant)	<b>5 000,00</b>
<b>Lee Fancy</b> (conciergerie)	<b>715,00</b>
<b>Jennifer Gaudreau</b> (conciergerie additionnelle COVID-19)	<b>1 072,50</b>
<b>Les Entretien Ménager LT</b> (grand ménage de printemps)	<b>1 336,79</b>

**Total à payer au 6 juillet 2020            367 030,93 \$**

2020-07-160

**ATTENDU QUE** la secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes payés et payables ainsi que les pièces justificatives et que dispense de lecture est donnée.

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. dispense de lecture de la liste déposée soit accordée;
3. les comptes payés au montant de **147 832,74 \$** soient approuvés;
4. le paiement des comptes à payer au 6 juillet 2020 au montant de **367 030,93 \$** soit approuvé;
5. la signature des chèques correspondants soit autorisée.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

#### **7.1        RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET               TECHNICIEN EN PRÉVENTION**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel du directeur du Service de sécurité incendie et technicien en prévention.

#### **7.2        EMBAUCHE D'UN POMPIER À TEMPS PARTIEL (161)**

2020-07-161

**ATTENDU QUE** le directeur du Service de sécurité incendie propose la candidature de M. Estevan Comtois à titre de pompier à temps partiel en date du 6 juillet 2020;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff  
appuyé par le conseiller V. Dingman**

**ET RÉSOLU :**

d'accepter, sous réserve des conditions de la politique d'embauche des pompiers volontaires et des conditions usuelles établies par le directeur du Service de sécurité

incendie, la nomination de M. Estevan Comtois, domicilié au 111, chemin Southière à Magog, à titre de pompier à temps partiel.

### **ADOPTÉE**

\* \* \*

#### **8.1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉLIMINAIRE POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN HOPPS (162)**

2020-07-162

**ATTENDU QUE** la municipalité souhaite réaliser les travaux de réhabilitation du chemin Hopps en 2021 avec l'aide octroyée dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ 2019-2023);

**ATTENDU** l'offre de services d'Avizo experts-conseils pour la réalisation d'une étude des infrastructures de voirie existantes en vue de la réhabilitation du chemin Hopps sur 2,3 km;

**ATTENDU QUE** les services comprennent des sondages par foreuse, des essais granulométriques et la préparation d'un rapport final, comprenant des recommandations et l'estimation des coûts;

**ATTENDU QUE** le projet sera réalisé sur une base horaire selon les budgets proposés par Avizo;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. le conseil accepte l'offre de services d'Avizo experts-conseils au montant de 12 938 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'une étude en vue de la réhabilitation du chemin Hopps.

### **ADOPTÉE**

#### **8.2 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UN RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE DU CHEMIN HOPPS (163)**

2020-07-163

**ATTENDU** l'offre de services d'ARP Services Techniques pour la réalisation d'un relevé topographique sur 2 300 mètres du chemin Hopps en vue des travaux de réhabilitation;

**ATTENDU QUE** le mandat comprend :

- le relevé de la position et du profil du chemin ainsi que le drainage (fossés et ponceaux);
- les sections en travers aux 20 mètres;
- les entrées charretières, poteaux et tous les éléments à l'intérieur de l'emprise de rue;
- l'implantation de repères pour construction;
- le montage du dessin géo-référencé en format Autocad avec fichier de points;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E Guilbault  
appuyé par le conseiller J.P. Naud**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

2. le conseil accepte l'offre d'ARP Services Techniques au montant de 6 300 \$, taxes en sus, pour la réalisation d'un relevé topographique du chemin Hopps.

**ADOPTÉE**

**8.3 OFFRE DE SERVICES POUR LA RÉALISATION DE FORAGES SUR LE CHEMIN HOPPS (164)**

2020-07-164 **ATTENDU** l'offre de services de Forage Boislard pour la réalisation de 23 forages sur le chemin Hopps en vue des travaux de réhabilitation;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.C Duff  
appuyé par la conseillère I. Couture**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. le conseil accepte l'offre de Forage Boislard au montant de 3 945 \$, taxes en sus, pour la réalisation de 23 forages sur le chemin Hopps.

**ADOPTÉE**

**8.4 OFFRE DE SERVICE POUR UNE ÉTUDE D'AVANT-PROJET EN LIEN AVEC DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU QUAI BRYANT (165)**

2020-07-165 **ATTENDU QUE** l'état du quai Bryant nécessite des travaux de réhabilitation ou de réfection;

**ATTENDU QU'**il est nécessaire de recourir à des services professionnels pour obtenir des recommandations quant aux travaux à effectuer, ainsi qu'une estimation des coûts;

**ATTENDU** l'offre de services déposée par Côté Jean et associés pour la réalisation d'une étude incluant :

- la visite physique des lieux;
- un relevé d'arpentage;
- une inspection sous-marine sommaire (pour fin de comparaison avec l'inspection réalisée en 2016);
- l'analyse et la comparaison des résultats;
- la préparation d'un rapport d'avant-projet présentant les travaux requis et l'estimation des coûts;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.P. Naud  
appuyé par le conseiller J.C Duff**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
2. le conseil accepte l'offre déposée par Côté Jean et associés au montant de 5 000 \$, taxes en sus.

**ADOPTÉE**

**8.5 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE PAVAGE (COUCHES DE CORRECTION) – ÉTÉ 2020 (166)**

2020-07-166

**ATTENDU** que le 2 juin dernier, la municipalité a lancé un appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès de trois entrepreneurs pour les travaux de pavage devant être réalisés au cours de l'été 2020;

**ATTENDU** que les entrepreneurs suivants ont déposé une soumission :

	Prix (taxes comprises)
Eurovia Québec Construction inc.	121 477,64 \$
Pavages Maska inc.	89 514,79 \$

**ATTENDU** que le conseil juge d'opportun d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par le conseiller V. Dingman**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le contrat pour les travaux de pavage à l'été 2020 soit adjugé à Pavages Maska inc. au prix de 89 514,79 \$, taxes comprises;
2. le document d'appel d'offres, les addendas, la soumission déposée par Pavages Maska et la présente résolution constituent les documents contractuels.

**ADOPTÉE**

**8.6 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT D'UN PONCEAU SUR LA RUE DU LAC-DES-SITTELES (167)**

2020-07-167

**ATTENDU** que le 3 juin dernier, la municipalité a lancé un appel d'offres public pour des travaux de remplacement d'un ponceau sur la rue du Lac-des-Sittelles;

**ATTENDU** que les entrepreneurs suivants ont déposé une soumission :

	Prix (taxes comprises)
Excavation Dominic Carey inc.	105 067,72 \$
Excavation M. Leclerc (division de Mécanique Mobile L'Éclair inc.)	96 552,56 \$
Germain Lapalme et fils inc.	113 130,33 \$
Sintra inc.	170 163,00 \$

**ATTENDU** que le conseil juge d'opportun d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par la conseillère I. Couture**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le contrat pour les travaux de remplacement d'un ponceau sur la rue du Lac-des-Sittelles soit adjugé à Excavation M. Leclerc au prix de 96 552,56 \$, taxes comprises;

2. le document d'appel d'offres, l'addenda numéro 1, les questions-réponses, la soumission déposée par Excavation M. Leclerc et la présente résolution constituent les documents contractuels.

**ADOPTÉE**

**8.7 APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX DE VOIRIE SUR LE CHEMIN CLARK (168)**

2020-07-168

**ATTENDU** l'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du règlement numéro 20-474 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par expropriation du chemin Clark et décrétant des travaux de voirie sur ce chemin et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût;

**ATTENDU QU'**il est souhaitable de recourir à un appel d'offres public en vue d'octroyer le contrat pour les travaux de voirie devant être réalisés sur le chemin Clark;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU :**

1. qu'un avis public soit publié dans le journal *Le Reflet du Lac* et sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec ;
2. que les soumissions soient reçues au bureau de la directrice générale à la date déterminée aux documents d'appel d'offres et qu'une décision soit rendue lors d'une réunion subséquente quant à l'adjudication du contrat;
3. que la municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions ni à encourir aucun frais ni aucune obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

**ADOPTÉE**

**8.8 RECOMMANDATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE N° 1 POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CHEMIN NORTH (TRONÇON HOPPS-ROUTE 112) (169)**

2020-07-169

**ATTENDU** la transmission du décompte progressif n° 1 pour la réalisation des travaux de réfection du chemin North entre le chemin Hopps et la Route 112;

**ATTENDU QU'**après vérification des quantités et des prix pour les travaux réalisés jusqu'au 25 juin 2020, Avizo Experts-conseils recommande le paiement au montant de 143 317,59 \$, taxes comprises, à l'entrepreneur Eurovia Québec Construction Inc.;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller V. Dingman  
appuyé par la conseillère I. Couture**

**ET RÉSOLU :**

d'autoriser le paiement du décompte progressif n° 1 au montant de 143 317,59 \$, taxes comprises, à l'entrepreneur Eurovia Québec Construction Inc.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

**9.1 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA 2020-05-0022 – 7, RUE DES AMARANTES (170)**

2020-07-170 **ATTENDU** la demande de permis PIIA n° 2020-05-0022 pour la construction d'un nouveau bâtiment accessoire ayant une toiture d'un seul versant;

**ATTENDU QUE** le bâtiment est situé dans le PIIA-5 selon le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 16-436;

**ATTENDU QUE** le bâtiment satisfait les critères prévus au règlement, dont la volumétrie et le type de toiture du bâtiment accessoire qui s'apparente à celui du bâtiment principal;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

au vu de l'avis favorable du CCU, le conseil autorise l'émission du permis de construction 2020-05-0022 pour les motifs susmentionnés.

**ADOPTÉE**

**9.2 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA 2020-06-0017 – 18, CHEMIN PAT (171)**

2020-07-171 **ATTENDU** la demande de permis PIIA n° 2020-06-0017 visant l'agrandissement et la transformation de la résidence existante;

**ATTENDU QUE** le bâtiment est situé dans le PIIA-4 selon le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 16-436;

**ATTENDU QUE** les travaux prévoient l'ajout d'une lucarne et l'agrandissement d'une salle de bain;

**ATTENDU QUE** la lucarne s'ajoute à la partie arrière du bâtiment et qu'elle n'est pas visible de la rue;

**ATTENDU QUE** les travaux s'harmonisent avec la forme actuelle de la toiture du bâtiment;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

au vu de l'avis favorable du CCU, le conseil autorise l'émission du permis de construction 2020-06-0017 pour les motifs susmentionnés.

**ADOPTÉE**

**9.3 DEMANDE D'ATTRIBUTION D'ODONYMES DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT QUATRE-SAISONS (172)**

2020-07-172 **ATTENDU** la demande d'attribution d'odonymes pour les rues portant les numéros de lot 5 386 291 et 5 384 208, soit un tronçon de la rue des Merisiers et une nouvelle rue dans le secteur du Rocher-Boisé, respectivement;

**ATTENDU QUE** le demandeur propose l'odonyme « rue des Pimbins » pour le tronçon actuel de la rue des Merisiers portant le numéro de lot 5 386 291;

**ATTENDU QUE** le demandeur propose l'odonyme « impasse des Merisiers » pour la nouvelle rue projetée sur le lot 5 384 208;

**ATTENDU** la thématique historique des noms d'arbres et d'arbustes qui apporte une certaine cohésion aux toponymes du secteur;

**ATTENDU QUE** le comité privilégie les noms d'arbres et d'arbustes indigènes ainsi que les noms amérindiens;

**ATTENDU** l'avis favorable des membres du Comité de toponymie;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère I. Couture  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. le conseil de la municipalité accepte les odonymes « rue des Pimbins » pour le tronçon actuel de la rue des Merisiers portant le numéro de lot 5 386 291 et « impasse des Merisiers » pour la nouvelle rue projetée sur le lot 5 384 208;
2. une demande formelle soit transmise à la Commission de toponymie à cet effet.

**ADOPTÉE**

**9.4 DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ D'EASTMAN EN LIEN AVEC LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ DE L'EAU POTABLE PROVENANT DU LAC ORFORD (173)**

2020-07-173

**ATTENDU QUE** la municipalité d'Eastman doit procéder à la réalisation d'une étude de vulnérabilité de l'eau potable provenant du lac Orford conformément aux exigences du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**ATTENDU QUE** dans le cadre de cette étude, les inspecteurs municipaux et le directeur des travaux publics de la municipalité d'Eastman, ainsi que les employés du mandataire, l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM), devront circuler sur le territoire d'Austin pour procéder à l'inspection de terrains dans un rayon de trois kilomètres du lac;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

**ET RÉSOLU QUE :**

1. la municipalité d'Austin autorise les inspecteurs municipaux et le directeur des travaux publics de la municipalité d'Eastman, ainsi que les agronomes, biologistes et chargés de projet de l'OBVBM à circuler sur le territoire d'Austin dans le cadre de l'étude susmentionnée;
2. ces personnes doivent se faire accompagner d'un inspecteur de la municipalité d'Austin pour toute inspection sur une propriété privée, moyennant un préavis d'au moins 48 heures.

**ADOPTÉE**

**9.5 NOMINATION DE DEUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE DÉVELOPPEMENT D'AUSTIN (CCDA) (174)**

2020-07-174

**ATTENDU QU'**à sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2020, le conseil a créé un nouveau comité consultatif portant sur le développement de la municipalité;

**ATTENDU QUE**, par la suite, la municipalité a lancé, par le biais de l'infolettre *Actualités Austin*, un appel de candidatures pour pourvoir deux vacances au sein du CCDA;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller J.P. Naud  
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

**ET RÉSOLU :**

de nommer les citoyens ci-après à titre de membres du CCDA :

- Sarah-Maude Belleville-Chenard
- Alexis Lafleur.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

**10.1 EMBAUCHE DU PERSONNEL DU CAMP DE JOUR (175)**

2020-07-175

**ATTENDU QU'**à sa séance du 1<sup>er</sup> juin dernier, le conseil a confirmé la tenue du camp de jour à compter du 29 juin 2020, pour une période de sept semaines;

**ATTENDU QUE** le service de garde ne sera pas offert cette année;

**ATTENDU QUE** la municipalité a dû embaucher du personnel supplémentaire, soit un animateur et un préposé à l'hygiène COVID-19, pour se conformer aux directives en lien avec la COVID-19;

**ATTENDU QUE** par sa résolution numéro 2020-05-116, la municipalité a déjà embauché Naomi Wiseman-Beese à titre de coordonnatrice et Emmanuelle Morin à titre de monitrice, conditionnellement à la tenue du camp de jour;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par la conseillère I. Couture  
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

**ET RÉSOLU :**

1. de confirmer l'embauche de Naomi Wiseman-Beese à titre de coordonnatrice du camp de jour, selon la rémunération établie au budget;
2. de confirmer l'embauche d'Emmanuelle Morin à titre de monitrice du camp de jour, selon la rémunération établie au budget;
3. d'embaucher Corinne Bertrand à titre d'accompagnatrice;
4. d'embaucher Gabriella Canzani à titre d'animatrice;
5. d'embaucher Marcus Young à titre de préposé à l'hygiène COVID-19.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

**11.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LA COLLECTE MÉCANISÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, ANNÉES 2021 ET SUIVANTES (176)**

2020-07-176

**ATTENDU** que le 13 mai dernier, la municipalité a lancé un appel d'offres public pour

la collecte mécanisée des matières organiques, des matières recyclables et des déchets ultimes;

**ATTENDU** que la municipalité a demandé deux prix, soit pour un contrat de trois ans (2021-2023) et un contrat de cinq ans (2021-2025);

**ATTENDU** que la municipalité n'a reçu qu'un seul appel d'offres, à savoir :

	Contrat de 3 ans (taxes comprises)	Contrat de 5 ans (taxes comprises)
Sani-Estrie	737 177,47 \$	1 226 007,15 \$

**ATTENDU** que le conseil juge d'opportun d'accorder un contrat de cinq ans;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault  
appuyé par la conseillère I. Couture**

**ET RÉSOLU :**

1. que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
2. d'adjuger un contrat de **cinq ans** pour la collecte mécanisée des matières résiduelles à **Sani-Estrie** au montant de **1 226 007,15 \$**, taxes comprises;
3. d'autoriser la directrice générale, Manon Fortin, à signer le contrat pour et au nom de la municipalité d'Austin.

**ADOPTÉE**

\* \* \*

2020-07-177

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE** ()

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par le conseiller B. Jeansonne, l'assemblée est levée à 20h03.

**ADOPTÉE**

Je, Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro \_\_\_\_\_ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du *Code municipal*.

---

**Lisette Maillé**  
Mairesse

---

**Manon Fortin**  
Secrétaire-trésorière